

Evaluation des réunions de concertation pluridisciplinaire d'oncologie digestive dans un centre hospitalier. Etude rétrospective de l'activité du 18/01/2002 au 03/12/2004.

R. FAROUX(1),B. GALLOT(1),C LEROY(2),M COMY(3),B. DE KERVILLER(3), F. DENIMAL(3),J.P. LAFARGUE(1),G. MEDINGER(1),F PRIOU(4),M. SMAÏLI(3), M. SCNHEE(1); (1) service de gastroentérologie, (2)Unité de recherche clinique, (3) service de chirurgie digestive, (4) service onco-hématologie-Centre Hospitalier 85000 La Roche sur Yon

Introduction : La mesure 31 du plan cancer prévoit de faire bénéficier 100% des nouveaux patients atteints de cancer, d'une réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) préalable à la proposition du Plan personnalisé de soins. Les RCP sont mises en place progressivement par les réseaux territoriaux. Le but de ce travail était d'évaluer rétrospectivement la qualité et la validité d'une RCP d'oncologie digestive, en particulier l'adéquation entre la prise en charge effective du patient, la recommandation de la RCP et les recommandations du référentiel régional. Patients et méthodes : Auto-évaluation rétrospective sur 35 mois de 139 RCP consécutives et 1240 dossiers correspondants à 796 patients. Description de cette population. Recherche de divergences entre la recommandation de la RCP et la prise en charge des patients. Etude de la conformité au référentiel régional et appréciation du taux d'exhaustivité des nouveaux cas de cancer vus dans un service effectivement présentés en RCP. Résultats : Sur 1326 dossiers inscrits en RCP, 1240 (96%) ont fait l'objet d'une présentation effective. 43,5% des fiches RCP informatiques étaient incomplètes et dans 33,7% des cas la classification TNM n'était pas mentionnée correctement. L'inclusion dans un essai était proposée dans 9,9% et effective dans 5,6% des cas. Dans 86,7% des cas, la recommandation de la RCP était suivie par le praticien référent. Dans 12,6% des cas cette recommandation n'était pas suivie. La cause la plus fréquente de non respect de la RCP était l'évolution de la maladie. Le taux de présentation effective en RCP par rapport aux nouveaux cas de cancer vus dans le service était de 63,7% sur le premier semestre de l'étude et de 74,7% sur le dernier semestre. Parmi les dossiers non présentés, 31,6% concernait des patients OMS 3 décédés lors de la même hospitalisation et 13,3% des patients confiés d'emblée à des centres experts. Le taux de conformité au référentiel régional était de 86,8%. 56% des dossiers jugés non conformes ne rentraient pas dans les description de ce référentiel Conclusion : La participation des spécialistes d'organe aux RCP est forte. L'objectif de 100% de dossiers vus en RCP est accessible. La qualité moyenne des renseignements fournis sur les fiches de RCP est insuffisante en particulier pour la classification TNM. La proposition faite par la RCP est celle proposée au patient dans la grande majorité des cas. Ces propositions sont conformes aux référentiels dans près de 90% des cas. Le Dossier Communiquant en Cancérologie (DCC) doit permettre d'améliorer la qualité des RCP.